

Discours de Mme Monica BABUC
Ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche
de la République de Moldavie
à la Conférence générale de l'UNESCO

Paris, le 3 novembre 2017

Madame la Présidente de la Conférence Générale,
Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Distingués participants,

Permettez-moi tout d'abord de féliciter Madame Audrey Azoulay à l'occasion de son élection au poste de Directrice Générale de l'UNESCO et d'exprimer notre reconnaissance à Mme Irina Bokova pour ses accomplissements remarquables à la tête de l'UNESCO.

Nous témoignons aujourd'hui des mutations profondes à l'échelle globale, et le progrès de l'humanité se voit menacé, notamment, par le changement climatique, le terrorisme et la pauvreté. Ce contexte particulier rend décisive la mission fondamentale de l'UNESCO de promouvoir la paix et la solidarité, intellectuelle et morale de l'humanité. Car ces défis ne peuvent être relevés qu'au moyen de la coopération internationale entre les États et à travers un système multilatéral qui fonctionne bien.

L'éducation de qualité est le fondement du développement durable d'une société et de ce fait, elle représente une priorité nationale pour la Moldavie. Les réformes structurelles lancées par le Gouvernement permettront d'ajuster le cadre normatif

aux normes européennes pour assurer la qualité et la pertinence de l'apprentissage.

Parmi les priorités à long terme nous nous proposons à repenser le processus d'optimisation du réseau scolaire, à établir de nouveaux principes de son organisation, en assurant à toutes et à tous l'accès à une éducation de qualité avec un accent particulier sur le respect des petites communautés et des minorités nationales, mais aussi à l'efficacité des dépenses prévues pour la réorganisation des établissements d'enseignement. Le processus intense de révision des curricula récemment démarré, est focalisé sur l'acquisition par les jeunes des compétences nécessaires pour la vie. En même temps nous allons mettre l'accent sur la débureaucratiation du travail des enseignants, tout en veillant sur l'assurance de la qualité du processus d'études et des méthodes d'apprentissage.

Il est également important de nous assurer que dans tous les domaines de formation professionnelle, l'offre éducative réponde à la fois aux attentes du marché du travail. C'est pourquoi nous soutenons un dialogue permanent avec les employeurs et les autres parties impliquées, tout en promouvant de nouvelles formes de formation comme, par exemple, l'enseignement par alternance.

Mesdames et Messieurs,

Dans le domaine de la culture la République de Moldavie s'est engagée ces dernières années dans un vaste processus visant à la sauvegarde du patrimoine culturel. "*La stratégie du développement de la culture*" définit les objectifs de développement pour 2020, destinés à faire de la culture une

priorité nationale. La coopération de la République de Moldavie avec l'UNESCO connaît actuellement une évolution dynamique, marquée par l'introduction des chants traditionnels hivernaux, appelés « *colindatul în ceată bărbătească* », ou encore des techniques traditionnelles de fabrication des tapis, sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

A noter que les secteurs culturels et créatifs constituent non seulement une ressource culturelle, mais aussi un outil économique. Nous soutenons l'engagement de l'UNESCO pour le développement des industries créatives. C'est ainsi nous avons multiplié les efforts afin d'intégrer les secteurs culturels et créatifs à l'économie nationale. A cet effet, un premier Pôle Créatif verra le jour en Moldavie en 2018.

Honorable assistance,

Nous vivons à l'ère de l'information. Les nouvelles technologies sont devenues partie intégrante du processus de développement durable de la société moderne. De ce fait le gouvernement de Moldavie poursuivra les réformes démarrées dans le secteur ITC avec le développement des parcs informationnels, et des HUBS IT.

Le Gouvernement s'est engagé également dans une réforme profonde du système national de recherche et d'innovation visant notamment à renforcer l'impact de la recherche et de l'innovation sur l'économie nationale. En vue d'assurer une expertise pertinente des politiques de développement de la science et de l'innovation, un Conseil pour la Recherche, le Développement, l'Innovation et le Transfert Technologique

sera créé auprès du Premier ministre. Le financement compétitif, l'élaboration de propositions politiques seront ainsi assurés par la nouvelle Agence Nationale pour la Recherche et le Développement.

Pour conclure je tiens à réitérer l'intérêt et l'engagement de mon pays de poursuivre la coopération avec l'UNESCO au nom des (afin de renforcer les) valeurs de la démocratie, de la tolérance et du multiculturalisme.

Je vous remercie de votre attention !